

## 2 Politique

# Contentieux électoral/Entretien avec Faustin Boukoubi, secrétaire général du PDG

## " Nous n'aurons pas d'autre choix que d'accepter la décision de la Cour "

Propos recueillis par J.K.M

Libreville/Gabon

**L'Union. Monsieur le secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), tout le Gabon attend avec impatience la décision de la Cour constitutionnelle relative au contentieux électoral né de la dernière élection présidentielle. Quel est votre état d'esprit et celui de vos militants ?**

**Faustin Boukoubi :** "Je voudrais, avant tout, exprimer ma compassion aux dirigeants et personnels de l'Union pour les dégâts subis par notre quotidien national du fait de la violence inouïe qui s'est abattue sur Libreville. J'espère que le Gabon ne connaîtra plus jamais de tels actes qui ternissent notre image et retardent notre avancée vers le développement. Cela dit, nous nous félicitons de la maturité dont a fait preuve le peuple gabonais, eu égard au calme qui a prévalu tout au long de la campagne électorale et le jour du scrutin, jusqu'au dépouillement des urnes. Comme tout le peuple gabonais et ceux qui s'y intéressent, les militants du PDG attendent sereinement la proclamation des résultats définitifs par la Cour Constitutionnelle. Néanmoins, il convient de reconnaître que chez certains, l'anxiété est perceptible, soit du fait de l'incertitude normale sur la décision de la Cour, soit à cause des comportements éventuels y consécutifs, des adeptes de la violence.

**S'agissant de la décision attendue de la Cour constitutionnelle, l'opposition et certaines voix au sein de la communauté internationale, notamment les observateurs de l'Union européenne, ont demandé le recomptage des voix du Haut-Ogooué. Le PDG y a-t-il finalement consenti, après que vos adversaires se sont résolus à saisir cette institution ? Si oui, êtes-vous prêts à accepter le verdict de la Cour constitutionnelle, quel qu'il soit ?**

Le respect est une qualité qui doit caractériser tout citoyen et de surcroît tout res-

ponsable. Respect de la dignité humaine, notamment : respect de la volonté de son peuple ; respect des institutions et des autorités qui incarnent son pays ; respect des lois, au premier rang desquelles la Constitution. La saisine de la Haute juridiction en cas de contentieux électoral est une exigence légale. Y déroger serait faire preuve d'anarchie. Peut-on admettre qu'un prétendant aux plus hautes responsabilités de l'Etat soit un hors la loi ? Les lois de la République gabonaise confèrent à la Cour constitutionnelle des compétences en matière de contrôle des élections, de gestion du contentieux électoral et de proclamation des résultats des élections politiques. A ce titre, elle examine les recours, les arguments et les preuves fournies selon la procédure contradictoire, puis vérifie les procès-verbaux (PV) de tous les bureaux de vote, pour en valider la régularité, sans qu'on ait besoin de la menacer. Ce fut le cas en 2009 notamment, devant des huissiers de justice. Le candidat du PDG était le même qu'aujourd'hui, avec les mêmes liens de parenté. Pour autant, la présidente de la Cour n'avait pas dérogé à ce réexamen des PV, bureau par bureau. Pourquoi le ferait-elle à l'occasion de cette dernière élection ? Pour notre part, le PDG, en demandant la saisine de la Cour par ceux qui se sentaient lésés, veillait simplement au respect de la légalité, tout en sachant que les juges de cette Haute juridiction sont représentatifs du corps judiciaire, censé être neutre et indépendant. Du reste, ils proviennent des neuf provinces du pays et ont des liens familiaux avec d'autres candidats. Nous nous attendons donc à des résultats clairs, consécutifs à un travail sérieux de la part de ces compatriotes. Nous n'aurons pas d'autres choix que d'accepter l'ultime décision, non susceptible d'appel. Il ne saurait en être autrement pour tous les patriotes et démocrates du Gabon et d'ailleurs. Toutefois, au vu des éléments disponibles, qui montrent de manière évidente que nos adversaires ne sont pas au-dessus de tout soupçon, nous sommes confiants que le candidat du PDG et de la majorité sera confirmé vainqueur. Par la suite, nous travaillerons ensemble avec les patriotes de tout bord, désireux d'apporter leur pierre à l'édification d'un Gabon prospère.



Photo : SM  
Faustin Boukoubi : " Nous n'aurons pas d'autre choix que d'accepter la décision de la Cour".

**Vous savez très bien que vos adversaires ne sont pas dans le même état d'esprit. Non seulement ils considèrent que leur victoire est inéluctable, mais en plus, ils appellent la population à ne pas accepter des résultats susceptibles de confirmer la victoire de votre candidat, Ali Bongo Ondimba. Pensez-vous que les appels à la retenue et au calme lancés par plusieurs sources, dont des religieux seront entendus ?**

Au début de mon propos, j'ai relevé, pour le féliciter, la maturité et le patriotisme dont a fait preuve le peuple gabonais. A mon entendement, à travers son comportement et les résultats provisoires de ce scrutin, la population a adressé à la classe politique gabonaise des deux camps, opposition et majorité, deux messages : l'exigence de préserver la paix dans le pays et la nécessité de développer des synergies en associant toutes les compétences disponibles dans les deux bords politiques. Vouloir se substituer au peuple sans en obtenir le mandat et prôner le chaos serait faire preuve d'égoïsme et d'antipatriotisme. Nul n'a le droit de compromettre la paix, l'unité nationale et de surcroît l'avenir du Gabon. J'encourage les notables, qui le font déjà, à multiplier des initiatives de sensibilisation des responsables et de la population. Tout en réitérant ma profonde gratitude à sa sainteté le pape François et à toute la commu-

nauté religieuse pour leurs prières ainsi que leurs appels à la retenue, à la préservation de la paix et à se parler, je ne doute pas qu'ils maintiendront leurs efforts et favoriseront des échanges raisonnables entre toutes les parties. Je remercie également la communauté internationale qui s'y investit également. Les partenaires et amis du Gabon, tout en faisant preuve d'une neutralité constructive, n'auraient aucun intérêt à susciter un foyer de tensions de plus dans un monde qui s'enlise dans l'insécurité, où la recherche de la paix accapare déjà beaucoup d'énergie et de ressources. La conjugaison de nos efforts devrait plutôt concourir au progrès, plutôt qu'à la régression de notre pays. En dépit de leurs ambitions légitimes, la plupart de nos adversaires sont également soucieux de la quiétude du peuple et de leurs familles respectives, sachant que les effets de la violence n'épargneraient aucune famille, par l'exercice de la vengeance et des règlements de compte, dans un pays où tout le monde se connaît. Que ceux qui ont la capacité et les velléités de s'échapper dans des pays de refuge ne prennent pas le risque de sacrifier la population qui peine déjà à satisfaire ses besoins essentiels. Pousser nos concitoyens à s'entre-tuer ou vivre le spectacle de la fuite, baluchon sur la tête comme nous le voyons à la télé serait irresponsable, voire cynique. Nous savons donc compter sur tous, dans les deux camps et parmi nos partenaires, pour maintenir la paix et favoriser la stimulation de l'économie, gage d'emplois, d'investissements et de prospérité.

**Peut-être un dernier message pour conclure cet entretien, monsieur le secrétaire général ?**

Je suis personnellement un pacifiste, un libéraliste et un démocrate. J'appelle humblement les respectables juges de la Cour constitutionnelle à faire valoir leur dextérité sans craindre les menaces. J'appelle également tous les responsables politiques, de conscience, à ne ménager aucun effort pour préserver la paix, consolider l'unité nationale, respecter les lois, à se parler en vue d'améliorer celles-ci et contribuer tous à l'amélioration du bien-être de la population, pour que vive le Gabon et bien évidemment, le PDG.

## Crise post-électorale

# L'Eglise évangélique du Gabon appelle à l'apaisement

F.B.E.M

Libreville/Gabon

**INQUIETE** de "la gravité de la situation née de la proclamation provisoire de l'élection présidentielle du 27 août dernier", l'Eglise évangélique du Gabon (EEG) a appelé les uns et les autres à "la paix", à "l'amour" et au ressaisissement. C'est du moins, ce qui ressort du conseil national extraordinaire convoqué à cet effet par le pasteur président de l'EEG, le révérend Jean-Jacques Ndong Ekouaghe, dimanche dernier, au siège de Baraka, à Libreville. Un conclave d'une heure d'horloge au sortir duquel le pasteur président, faisant lecture de la communication finale, a invité "la communauté nationale, et plus précisément les acteurs politiques et les organes compétents en matière de



Photo : F.B.E.M  
Le conseil national, au cours de l'assemblée extraordinaire.

gestion de la chose électorale, à s'astreindre à la morale et à la crainte de l'Éternel par l'observation des valeurs de vérité et de justice d'une part, et au strict respect des mécanismes de dévolution des pouvoirs d'autres part". Mais aussi, a-t-il poursuivi, "de s'abstenir d'inoculer dans le débat politique, tout ce qui peut porter atteinte à l'unité nationale au risque

de nous détruire nous-mêmes".

Et le révérend pasteur de s'appuyer sur les Saintes Écritures, dans le livre de Galates, au chapitre 5 verset 15 : "Si vous vous mordez et vous vous dévorez les uns et les autres, prenez garde que vous ne soyez détruits les uns par les autres". Les organes de presse, pas en reste, ont eux-aussi été invités à "s'in-

terdire tout partisanisme". Quant au peuple gabonais et tout ceux qui vivent dans le le pays, "objectivité et maturité" leur ont été conseillés. "Comme Gabonais, nous sommes tous inéluctablement tenus de vivre ensemble. Nous n'avons pas de pays de rechange. Si la compétition électorale est légitime, elle est ponctuelle et ne saurait compromettre l'avenir et le devenir du



Photo : F.B.E.M  
Le pasteur président Jean-Jacques Ndong Ekouaghe, faisant lecture de la communication finale.

pays", a martelé Jean-Jacques Ndong Ekouaghe, au nom de l'Eglise. Soulignons que la déclaration s'est achevée sur le souhait de voir "l'aboutis-

sement du présent processus électoral dans la sérénité, la transparence, sur la seule base de la vérité, de la justice, et dans un climat apaisé".